

FSF

Syndical *ement* *vôtre*

numéro 24 - novembre 2003

Média de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires (FSF)
Ch. Des Allinges 2, CP 27, 1000 LAUSANNE 19
tél. +fax: 021-601 50 19. E-Mail: fsf@bluewin.ch

SPV, APEIEV, AVCO, APOV, SSV, ACV,
ASI, AVOPF, SVCRF, AVPR, ASPV, ASPAS, UREV, AIF,
AVFM, AVAP, APD, AVADES

J.A.B.

1000 Lausanne 19

Retour: FSF, cp 27

1000 Lausanne 19

paraît 4 à 6 x l'an

Appel à manifester

Suppression de l'indexation = toujours moins de pouvoir d'achat

300 postes supprimés en 3 ans dans l'administration = surcharge et pénibilité

Report de la mise en place de la LPERS dans le para-public = à quand des conditions de travail identiques pour tous ?

Diminution voire suppression des subventions fédérales dans le para-public = suppression de prestations allant jusqu'à la fermeture d'institutions.

Attention !

Ces mesures ne sont que les premières, la somme totale à économiser sur la masse salariale étant de 40 millions ...

Dans ce contexte et sachant que le Conseil d'Etat veut présenter et négocier des mesures qui lui sont favorables à travers le chantier DECFO (Description des emplois et classification des fonctions) et la modification de la Loi sur la caisse de pensions ,

LA FSF

vous appelle à nous rejoindre très nombreux sous la banderole FSF lors de la

MANIFESTATION
du 27 novembre 2003
à 17h30 à St-François

Position de la FSF

Le 28 octobre 2003, nous avons tous la chance de recevoir à notre domicile une lettre du Conseil d'Etat. Celle-ci nous annonçait les mesures financières prises à nos dépens pour l'année prochaine, afin de réaliser des économies pour 13,75 millions.

Est-ce un hasard ? Le même jour, le Grand Conseil accordait un crédit de 13 millions pour la Compagnie Générale de Navigation, notamment pour restaurer le bateau à vapeur Le Savoie, lequel se meurt depuis pas mal de temps au chantier naval d'Ouchy.

Encore un hasard, le 29 octobre "24 Heures" publiait un article relatif à la mauvaise situation financière de notre canton. L'auteur de cette étude indiquait que la santé économique du canton est bonne, sa force fiscale élevée et que cela devrait normalement donner des finances saines... sauf que selon lui, le canton vit clairement au-dessus de ses moyens.

Le Conseil d'Etat devrait écouter ce professeur, puisqu'il adressait à chacun de ses employés une lettre personnelle pour lui annoncer une perte de

salaires. C'est une attention touchante de la part du gouvernement de nous informer, mais quel beau contre-exemple d'économies potentielles que de dilapider ainsi plusieurs milliers de francs alors qu'il existe des possibilités nettement moins coûteuses pour communiquer.

En clair, nous aimons tous les bateaux de la CGN, mais nous n'avons pas besoin de naviguer sur le lac, car depuis plusieurs années c'est le Conseil d'Etat qui nous mène en bateau. Il applique sans succès depuis 10 ans la même recette, faire des économies sur le dos de ses employés, mais sans que la situation de l'Etat ne s'améliore et il continue de dépenser sans compter les deniers publics pour d'autres situations jugées arbitrairement prioritaires... N'y aurait-il pas d'autres recettes plus rentables, telle une imposition réellement proportionnelle de tous les revenus. Ces mesures, capables d'éponger la dette de plus de 9 milliards, n'ont pas été assumées par les gouvernements successifs.

La FSF condamne cette politique d'austérité menée par le Conseil d'Etat à l'endroit de ses employés, du fonctionnement de son administration et du secteur parapublic, pour les raisons suivantes :

- ✓ Durant les 10 dernières années, les employés de l'Etat de Vaud ont perdu au minimum 7% de leur pouvoir d'achat par la non indexation de leur salaire et les contributions de solidarité.
- ✓ Les allocations familiales servies par l'Etat de Vaud sont les plus faibles de Suisse romande.
- ✓ Il est injuste que les bas salaires de l'Administration vaudoise soient touchés par la non indexation, d'autant plus que celle-ci est basée sur un indice qui ne prend pas en compte les augmentations liées aux assurances maladie.
- ✓ Le Conseil d'Etat diminue des subventions dans le secteur parapublic et s'attaque ainsi aux plus faibles de la société, les personnes âgées et les handicapés.
- ✓ En supprimant 300 postes dans l'Administration en ne remplaçant pas les départs à la retraite, le Conseil d'Etat bouche un peu plus l'horizon de la jeunesse.
- ✓ En supprimant ces 300 postes, le Conseil d'Etat diminue les prestations faites au public, ce qui engendrera un mécontentement des usagers envers l'Administration et ce ne sont pas nos politiques qui feront face aux réprimandes du public dans la vie de tous les jours.
- ✓ La diminution de postes administratifs va causer des blocages pour l'ensemble de l'Administration, coûter plus cher à l'Etat de Vaud et pénaliser des collaborateurs. Nous l'avons déjà vu dernièrement avec les difficultés administratives qui ont empêché de verser les salaires de 200 enseignants pendant 2 mois et celles qui ne permettent pas le bon fonctionnement de l'Office du Tuteur général.
- ✓ Ces mesures vont renforcer le climat de défiance face à l'Administration.
- ✓ Ce climat de déprime empêchera la relance de la consommation, prolongeant le marasme économique dans lequel est plongé le canton.

De plus la FSF constate que :

- ✓ Le Conseil d'Etat ne tient pas ses promesses. Il s'était engagé, lors de l'accord signé le 28 janvier 2000, à ne pas toucher la masse salariale pendant 5 ans après la mise en œuvre de la LPERs afin de constater qu'il s'agissait bien d'une opération blanche.
- ✓ Le Conseil d'Etat envisage d'opérer pour les prochaines années des ponctions sur la masse salariale en s'attaquant au 13^{ème} salaire et en diminuant les augmentations annuelles pour les plus jeunes collaborateurs, alors qu'elles ont déjà été réduites lors de l'entrée en vigueur de la LPERs.
- ✓ Le Conseil d'Etat se désengage de son rôle exemplaire d'employeur au sein de la Caisse de pensions.
- ✓ Le Conseil d'Etat va péjorer les conditions de ses collaborateurs en envisageant d'imposer à la Caisse de pensions des mesures structurelles dont les conséquences seront des baisses de prestations pour les retraités et des augmentations de cotisations pour les actifs.
- ✓ Le Conseil d'Etat instaure un climat malsain au moment de négocier une nouvelle grille salariale dans le cadre du projet DEFECO.
- ✓ Le Conseil d'Etat initie une perte d'attractivité de l'Etat employeur en souhaitant diminuer les salaires à l'engagement.

Actions de la FSF contre le budget 2004

La FSF n'est pour l'instant pas favorable à une grève générale de la fonction publique. Selon nous, cette mesure serait inopportune actuellement, d'autant plus que nous ne sommes qu'au début de ce combat.

Le Conseil d'Etat table sur la symétrie des sacrifices. Il essaie d'ailleurs de nous placer dans une situation délicate en nous faisant passer pour ceux qui refusent d'accepter un budget de compromis et de participer à l'effort d'assainissement des finances publiques en ces années difficiles traversées par le canton. Le Conseil d'Etat ne tient ainsi aucun compte des nombreuses mesures qu'il a déjà imposées par le passé à ses serviteurs (on pourrait citer pêle-mêle : non-indexation, contribution de solidarité, opérations Orchidée, diminution des augmentations annuelles).

La FSF est sensible au fait qu'une grande partie des employés du secteur privé est également touchée par différentes mesures de restriction. Il serait donc malvenu de notre part de n'axer nos revendications que sur nos restrictions de salaire lors de cette journée d'actions. Un tel message de notre part pourrait nous faire passer pour des enfants gâtés et des égoïstes,

nous n'obtiendrons pas le soutien du public et c'est précisément ce que le Conseil d'Etat cherche à faire.

De 1996 à 2000, le Conseiller d'Etat FAVRE s'est attaqué de front à la fonction publique et au secteur parapublic, adoptant une technique de bulldozer. Il s'est retrouvé face à un important mur de mécontents et à du baisser pavillon sur passablement de points. Un accord avait été trouvé et il ne devait finalement pas être si mauvais puisque le Conseil d'Etat actuel le remet déjà en cause.

La technique du Conseiller d'Etat BROULIS est plus pernicieuse, il s'attaque par les côtés à la fonction publique et au secteur parapublic et essaie d'éviter la levée d'un important mur de mécontents. Il opère ainsi une technique de saucissonnage, multipliant les coupes dans différents secteurs en espérant ainsi nous faire croire que l'ensemble des mesures sont supportables, afin d'obtenir en finalité une importante dégradation des prestations servies par le secteur public et parapublic.

La FSF pense que notre message lors de cette journée d'actions doit être focalisé sur cette dégradation des prestations.

La FSF ne donne aucun mot d'ordre aux 18 associations qui la composent en ce qui concerne les actions à mener pendant cette journée de protestation. Celles-ci sont libres de s'organiser de la manière qu'elles souhaitent pour dénoncer la politique de saucissonnage menée par le Conseiller d'Etat BROULIS.

La FSF appelle tous ses membres à manifester le soir dans les rues de Lausanne contre la politique menée par le Conseil d'Etat afin d'éviter :

- ✓ **Des employés déconsidérés et démotivés**
- ✓ **Une limitation du personnel, instaurant une surcharge de travail pour ses employés et moins de possibilités d'emplois pour la jeunesse**
- ✓ **Une diminution des moyens de travail donnés aux employés pour accomplir leur mission**
- ✓ **Un abaissement des subventions dans le domaine parapublic**
- ✓ **L'illusion faisant croire qu'à elles seules, des ponctions sur les salaires des employés de l'Etat épongeront la dette cantonale.**

27 novembre 2003 journée d'actions et manifestation

Chaque association FSF organise cette journée en fonction de son secteur.

**Soyez attentifs aux mots d'ordre de votre association.
Informez-vous.**

Transmettez vos idées à votre comité.

L'ampleur de cette journée montrera au Conseil d'Etat notre détermination pour aujourd'hui, mais aussi pour les années à venir !!!

Et pour terminer la journée tous ensemble :

**Venez nombreux à la manifestation.
Son départ : 17 h 30 à St-François**

Si vous avez des collègues ou connaissances qui ne sont pas encore membres de l'une des associations énumérées en page 1 ou qui travaillent dans un secteur non représenté à la FSF

Faites-les adhérer à la FSF !!!

- afin que celle-ci soit encore plus représentative de l'ensemble des fonctionnaires vaudois ;
- afin de défendre efficacement vos droits ;
- afin de maintenir un dialogue constructif et bénéfique entre les fonctionnaires et les autorités cantonales ;

En complétant le bulletin ci-dessous et en le renvoyant à :
FSF, case postale 27, 1000 Lausanne 19

Nom : Prénom :

Fonction à L'Etat de Vaud :

Lieu de travail :

Adresse privée :

.....

Tél. :

S'intéresse à faire partie de la FSF et désire recevoir de la documentation

Adresses E-Mail

Si vous désirez être informé directement et rapidement sur les activités de la FSF, notamment lors d'actions demandant la participation de nos membres, merci de nous communiquer votre adresse E-Mail.

Annnonce de vos changements d'adresses

Si vous désirez continuer de recevoir notre journal après votre déménagement, merci de nous communiquer votre nouvelle adresse au moyen du coupon ci-dessous à retourner à :
FSF, case postale 27, 1000 Lausanne 19

Nom : Prénom :

Association :

Ancienne adresse :

.....

Nouvelle adresse :

.....

A partir du :